Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 035-263502148-20261030-202545-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 30 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 30 octobre, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la salle du RDC de la mairie de Pleurtuit sous la présidence de Madame Christine COLAS en sa qualité de Présidente du CCAS.

Présents : Patrice BEDEL, Christine COLAS, Bernard CLOUWEZ, Fabienne DERONDIER, Virginie HERVE, Annick JEGU, Nicolas MACAIGNE, Yvette POUTRIQUET, Vincent REBOUR

Excusés : Sandrine HENDERSON pouvoir à Mme COLAS, Valérie HOMO pouvoir à Mr BEDEL, Marie-Hélène MERVIN,

DELIBERATION N°2026-45 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 30 OCTOBRE 2026

Budget proposé 2026 Résidence Le Clos Breton- section exploitation

Conformément aux articles R314-13 et suivants du Code de l'action sociale et des familles et à la nomenclature M22 développée applicable à l'établissement, les propositions budgétaires 2027 sont présentées dans le document annexe.

Pour constituer le budget proposé 2027, les dépenses inscrites sont SINCERES et tiennent compte de toutes les augmentations annoncées, (énergies ; dépenses de personnel ; inflation). Les recettes ou produits proposées sont également SINCERES et attendues.

Après débat entre les membres du conseil d'administration sur les différentes propositions de tarification aux résidents, les membres décident d'appliquer les conditions suivantes :

- Taux d'occupation 96% (idem 2026)
- Ajustement des effectifs : augmentation de +0.10 pour atteindre à 18.81ETP
- Hausse des tarifs (loyer ; charges, frais de restauration) de + 2,00 % en moyenne par rapport aux tarifs de janvier 2026.
- Maintien du forfait énergie de 50 €/mois en 2027
- Présentation d'une maquette à l'équilibre

Le Conseil d'administration décide d'approuver la proposition budgétaire présentée et de la proposer ainsi au Conseil Départemental 35.

Vote Pour : 11
Vote Contre : 0
Abstention : 0

Délibération inscrite à l'ordre du jour du
Conseil d'administration du 30 octobre 2026

Pour extrait conforme,
A Pleurtuit, le 30 octobre 2026

La Présidente du CCAS
Christine COLAS

Patrice BEDEL
VP. CCAS